



■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 19-79088

Mardi 21 Mai 2019

Date d'envoi au service éditeur : 21/05/2019
 Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 21/05/2019 au 07/06/2019

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

- > Créer un avis de transparence ex ante volontaire
- > Créer un avis de résultat de marché
- > Créer un avis d'annulation
- > Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale

[Imprimer](#)
[Retour](#)

M1 - Formulaire Avis de marché

Aperçu de l'annonce

Avis de marché

Département(s) de publication : 59
 Annonce No **19-79088**
 Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Cté de Communes des Hauts de Flandre.
 Correspondant : M. le président, 368, rue de la Couronne de
 Bierne 59380 Berguesstél. : 03-28-29-09-99télécopieur : 03-28-68-70-04courriel : marieclaire.tyberghein@cchf.fr adresse internet : <http://www.cchf.fr>.
 Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics596280.fr>.

Objet du marché : **mapa 2019-19 "Suivi environnemental par un écologue des travaux de la ZAE de la Croix Rouge B et de son barreau de contournement et plan de gestion"**.

Lieu d'exécution : bergues, 59380.

Caractéristiques principales :

conformément à l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale délivré le 3 mai 2019 ci-annexé, la CCHF doit mettre en place un suivi environnemental des travaux de création de la ZAE de la Croix Rouge B situé sur la commune de Quaëdypre, au sud de Bergues et d'un barreau de contournement du Faubourg de Cassel situé sur les communes de Quaëdypre et Socx.

La CCHF est mandataire pour les deux bénéficiaires de cette autorisation : le Département du Nord (aménagement et exploitation de deux carrefours giratoires de raccordement de la voirie de desserte de la ZAEC avec le réseau routier départemental) et la cchf.

Le projet autorisé occupe une surface de :

- 28,2 ha pour la ZAEC non comprises les mesures compensatoires à la destruction des zones humides situées hors périmètre de la ZAEC elle-même,
- 1,7 ha pour le barreau routier, hors emprises actuelles des routes départementales existantes.

Le suivi environnemental intervient tout au long des travaux des différents lots qui composent le marché de travaux : Terrassement, VRD, Espaces verts et mobilier urbain et mesures compensatoires.

Le prestataire est soumis à une obligation de résultats et doit s'adapter à l'échéancier fixé par la maîtrise d'ouvrage

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le marché n'est pas alloti. Les prestations sont découpées en tranches :

-Tranche ferme : mise en œuvre de l'ensemble des mesures du suivi environnemental défini par l'arrêté préfectoral en faveur des espèces et des habitats (pour l'ensemble des travaux y compris constructions sur les lots de la zaec).

-Tranche optionnelle : suivi écologique durant 5 ans et élaboration d'un plan de gestion pour les parcelles de compensation (avec rédaction d'un rapport d'évaluation).

Refus des variantes.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r juillet 2019.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le délai de paiement est fixé à 30 jours maximum suivant la réception de la facture ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : l'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adoptent une forme juridique déterminée après l'attribution du marché.

La même entreprise peut présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membre de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : mémoire technique précisant notamment la méthodologie, la composition de l'équipe en charge de la réalisation des prestations (organigramme et Cv), la démarche du prestataire en matière de concertation avec les différents acteurs amenés à intervenir dans la réalisation du projet.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;
- prix : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 7 juin 2019, à 11 h 30.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA 2019-19.

Renseignements complémentaires : renseignements d'ordre technique :

M. Cédric DERAY, Responsable Projet " zae Croix Rouge B et barreau de contournement "

Pôle de Wormhout : 7 Candaele Straete

59470 Wormhout

03.28.29.09.99 06.85.75.38.73.

cedric.deray@cchf.fr.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les documents de la consultations sont téléchargeables gratuitement sur le profil de l'acheteur : www.marchespublics596280.fr.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

chaque soumissionnaire aura à produire un dossier complet conformément à l'article 13 du règlement de consultation. Les offres sont transmises en une seule fois. Elles sont transmises uniquement par voie électronique via le profil de l'acheteur : www.marchespublics596280.fr.

En cas de transmission dématérialisée, une copie de sauvegarde établie sur support papier ou sur support physique électronique peut être envoyée ou remise par le candidat :

- sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception Postal.

- sur un support papier et remise sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.

La copie de sauvegarde devra être envoyée ou déposée sous plis scellés à l'adresse ci-dessous :

Communauté de Communes des Hauts de Flandre

Service Marchés Publics

468, rue de la Couronne de Bierne

59380 BERGUES

Avec les mentions suivantes :

mapa 2019-19 " Suivi environnemental par un écologue pour les travaux de la ZAE Croix Rouge B et barreau de contournement "

copie de sauvegarde - ne pas ouvrir

Horaires d'ouverture : Du Lundi au jeudi de 8 heures à 11 h 45 - 13 h 30 à 17 h 15

Le vendredi de 8 heures à 11 h 45 - 13 h 30 à 16 h 15.

La copie de sauvegarde n'est recevable que si les deux conditions suivantes sont remplies :

-Elle est parvenue à destination dans délai fixé pour la remise des offres.

- elle est placée dans un pli scellé portant, outre les mentions exigées aux articles ci-dessus, la mention lisible " copie de sauvegarde ".

La copie de sauvegarde ne sera ouverte que dans l'un des cas suivants :

- la candidature et l'offre transmises par voie électronique ne peuvent pas être ouvertes ;

- la copie de sauvegarde est parvenue dans le délai de dépôt des offres à contrario de la réponse transmise par voie électronique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 mai 2019.

Mots descripteurs : Assistance à maîtrise d'ouvrage.

Éléments non publiés**Éléments de facturation :**

Numéro du service exécutant : **MARCHES_PUBLICS**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 20004095400014

Libellé de la facture : Communauté Communes Hauts de Flandre 468, rue de la Couronne de Bierne 59380 Bergues

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 7 juin 2019

Objet de l'avis : mapa 2019-19 "suivi environnemental par un écologue des travaux de la zae de la croix rouge b et de son barreau de contournement et plan de gestion"

Nom de l'organisme : Cté de Communes des Hauts de Flandre

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

[Imprimer](#)[Retour](#)

CONS3724476

[> Informations légales](#)